

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Pays de la Loire

Décision n° 49072 du 6 novembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie des Pays de la Loire

NOR : INTJ1417190S

Le commandant de la région de gendarmerie des Pays de la Loire, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié fixant pour la gendarmerie nationale la composition et l'organisation de la commission prévue à l'article L.4136-3 du code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 20 février 2013 modifié fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 54306 du 28 juillet 2014 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2014;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 5 novembre 2014,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie des Pays de la Loire est arrêté ainsi qu'il suit :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve :

Lequeux, Philippe Nigend : 100 583

David, Jean Nigend : 102 135

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve :

Boscredon, Jean-Bernard Nigend : 160 504

Bessou, Bruno Nigend : 137 811

Goletto, Jean-Yves Nigend : 273 354

Passier, Loïc Nigend : 103 899

Preveille, Denis Nigend : 124 514

Bertemes, Nicolas Nigend : 266 496

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve :

Perrais, Jérôme Nigend : 275 113

Orvoën, Yannick Nigend : 274 984

Catrouillet, Joseph Nigend : 93 634

Bonnet, Michel Nigend : 98 114

Dalibon, Olivier Nigend : 272 526

Azibeiro, Gil Nigend : 271 498

Mignot, Lionel Nigend : 274 781

Mormiche, Mickaël Nigend : 274 861

Simonneau, Marc Nigend : 275 739

Sillé, Eric Nigend : 275 720

Renou, Patrick Nigend : 118 944

Tardif, Carl Nigend : 174 949

Delapierre, Marielle Nigend : 134 591

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Bourmaud, Jean-Michel Nigend : 278 656

Testier, Nicolas Nigend : 275 834

Beauvais, Remy Nigend : 271 621

Bretonneau, Jérôme Nigend : 271 997

Démarez, Vincent Nigend : 272 680

Lemoine, Xavier Nigend : 274 336

Taillé, Francis Nigend : 275 789

Luzurier, Bruno Nigend : 274 501

Bouffard, Patrick Nigend : 271 894

Fillatre, Frédéric Nigend : 273 051

Chauvet, Stéphane Nigend : 272 263

Le Guyon, Mickaël Nigend : 274 108

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique
et administratif de la gendarmerie nationale*

Néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 novembre 2014.

*Le colonel commandant la région
de gendarmerie des Pays de la Loire,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique,
D. MARCONNET*